

Chapitre 3

Innovations institutionnelles et sensibilisation de l'OCDE

L'OCDE joue un rôle de soutien important dans la mise en œuvre des Principes directeurs. Avec le Forum mondial sur la Conduite responsable des entreprises, lancé en 2013, il offre un forum pour les gouvernements, les entreprises, les syndicats, la société civile et les représentants des organisations internationales pour discuter de grands enjeux de la conduite responsable des entreprises. Il mène également une stratégie dynamique de communication pour la promotion des Principes directeurs et héberge une base de données exhaustive des circonstances spécifiques portées aux PCN depuis 2001. Ce chapitre examine le travail de l'OCDE dans ce domaine au cours de juin 2012-juin 2013.

Création d'un Groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises

Le 28 février 2013, le Comité exécutif de l'OCDE a confirmé la décision du Comité de l'investissement de créer le Groupe de travail sur la conduite responsable des entreprises¹, dont les tâches sont les suivantes :

1. Contribuer à améliorer l'efficacité des *Principes directeurs* et à favoriser l'équivalence fonctionnelle des différents Points de contact nationaux.
2. Contribuer, en coopération avec les Points de contact nationaux, à la mise en œuvre de « l'agenda proactif ».
3. S'engager, pour le compte du Comité de l'investissement, auprès des pays non adhérents sur les questions couvertes par les *Principes directeurs*, et en particulier auprès des pays non adhérents ayant un intérêt spécifique pour les *Principes directeurs* afin d'en promouvoir auprès d'eux les principes et les normes, conformément à la Résolution du Conseil sur les partenariats au sein des organes de l'OCDE.
4. Coordonner les activités du Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises et y participer.
5. Consulter périodiquement le BIAC, le TUAC, OECD Watch et d'autres partenaires internationaux sur les questions couvertes par les *Principes directeurs* ; de même, consulter d'autres organes de l'OCDE, des organisations internationales ou des experts, le cas échéant.
6. Entreprendre d'autres tâches relatives aux *Principes directeurs* et à la conduite responsable des entreprises, à la demande du Comité de l'investissement.

M. Roel Nieuwenkamp (Pays-Bas) et Mme Maria Benedetta Francesconi (Italie) ont été désignés respectivement président et vice-présidente du nouveau Groupe de travail sur la CRE. Le Brésil, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suisse ont également été invités à devenir membres du Bureau. Le Groupe de travail s'est réuni à deux reprises au cours de la période sous revue, en mars et en juin 2013.

Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises

En mai 2012, l'OCDE a transformé la Table ronde annuelle sur la responsabilité des entreprises en un Forum mondial sur la conduite

responsable des entreprises. Ce Forum est considéré comme un outil important pour renforcer et approfondir le dialogue de l'OCDE avec les économies non membres sur le thème de la conduite responsable des entreprises et comme un élément stratégique de la mise en œuvre des *Principes directeurs* révisés dans un contexte mondial. La mission du Forum mondial est la suivante :

1. Promouvoir une application plus large des normes et principes énoncés dans les *Principes directeurs* à l'intention des entreprises multinationales en vue d'encourager l'instauration de règles du jeu équitables entre les entreprises des pays adhérents et non adhérents.
2. Engager les Partenaires clés et d'autres pays non OCDE intéressés sur les sujets abordés par les *Principes directeurs* et leur mise en œuvre, et favoriser leur coopération à cet égard.
3. Exploiter ou développer des synergies entre les *Principes directeurs* et les normes et principes en matière de responsabilité des entreprises suivis par les pays non adhérents.

Les participants désignés sont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie et les pays adhérents aux *Principes directeurs*.

La réunion inaugurale du Forum mondial s'est tenue au Centre de conférences de l'OCDE les 26 et 27 juin 2013. Le Forum a rassemblé plus de 80 orateurs de renom et 500 participants du monde entier, représentant les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats et la société civile, afin de mieux comprendre les principales difficultés et opportunités liées à la conduite responsable des entreprises et de confronter les expériences dans ce domaine. 650 Internautes ont suivi la retransmission en direct de la réunion.

Le Forum était le premier grand événement international après l'effondrement de l'atelier de vêtements du Rana Plaza survenu le 24 avril 2013 – le plus grave accident industriel de l'histoire qui a coûté la vie à plus de 1 200 personnes. Le Forum mondial a donné l'occasion opportune d'examiner ce que peut faire la communauté internationale pour que pareille tragédie ne se reproduise plus. Les participants au Forum se sont également intéressés à la conduite responsable des entreprises dans le secteur financier, les industries extractives et les TIC, autant de secteurs qui ont de larges ramifications dans l'économie mondiale. Ils ont conclu à l'importance de coopérer afin d'incarner la responsabilité dans tous les secteurs d'activité, et notamment ceux qui en ont le plus besoin.

La promotion du Forum mondial a été faite auprès des médias sociaux où l'OCDE est présente (Twitter, Facebook, Google+). Des tweets portant sur le Forum (hashtag #OECDrbc) ont été diffusés sur le site Internet du Forum en

temps réel via un fil d'actualité Twitter. Un rapport TweetReach généré pour les 8 jours compris entre le 21 et le 28 juin a révélé que #OECDrbc était cité dans 572 tweets.

Nouvelle stratégie de communication

La deuxième grande réalisation au cours de la période examinée a été la création d'une nouvelle identité visuelle pour les *Principes directeurs* et des outils de communication correspondants. Cette nouvelle identité se compose des éléments suivants :

- Une signature visuelle spécifique que l'OCDE et les gouvernements adhérents devront utiliser en association avec l'ensemble des événements et des publications concernant les *Principes directeurs*.
- Un site Internet dédié aux *Principes directeurs* doté d'une URL distincte mneguidelines.oecd.org a été lancé lors de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de mai 2013. Ce nouveau site Internet se veut être un point central d'information sur toutes les questions relatives aux *Principes directeurs* et une passerelle vers les sites Internet nationaux qui leur sont consacrés. Il contient par exemple des informations actualisées sur l'organisation institutionnelle des PCN et sur les circonstances spécifiques, sur les activités promotionnelles soutenues par les gouvernements adhérents et par les parties prenantes, sur les initiatives engagées à l'appui de l'agenda proactif, les événements récents et les publications relatives aux *Principes directeurs*.
- Une base de données sur les circonstances spécifiques permet aux utilisateurs d'extraire des informations à jour sur toutes les circonstances spécifiques traitées par les PCN depuis la création de ce mécanisme en 2001 (près de 350 circonstances). Conformément aux lignes directrices de procédure révisées en 2011, les PCN sont tenus de diffuser publiquement les résultats de chaque circonstance spécifique traitée. La base de données diffuse des informations officielles sur les circonstances spécifiques et sur la coopération des PCN, et donne accès à des données agrégées.
- Un modèle PDF interactif pour le Modèle commun de notification a été lancé cette année. Conformément aux lignes directrices de procédure révisées en 2011, les PCN doivent faire un rapport annuel au Comité de l'Investissement sur la nature et le résultat des activités menées pour renforcer l'efficacité des *Principes directeurs*. Cette année, nous avons inauguré un PDF de format interactif qui facilite la compilation, la comparaison et l'analyse des données recueillies des PCN. Le format de notification des circonstances spécifiques reflète la structure de la base de données. Les choix multiples et les listes déroulantes rendent le rapport plus facile à compléter et une intervention minimale est requise par le personnel

de l'OCDE pour déposer les rapports sur Olis. Cette amélioration a été rendue possible par une contribution volontaire de la Norvège.

- Une brochure intitulée « *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – de l'importance d'une conduite responsable des entreprises* », disponible au format électronique et en version imprimée². Ce « manuel » donne des informations de base sur les *Principes directeurs* et leur mise en œuvre. Les PCN et les parties prenantes sont invités à s'y référer pour leurs activités relatives aux *Principes directeurs*.

Ouverture

Les activités d'ouverture constituent une autre réalisation importante de l'OCDE concernant les *Principes directeurs* au cours de la période examinée. Elles ont notamment conduit au renforcement de la coopération de l'OCDE avec la région Asie-Pacifique.

Conférence OCDE-CESAP des 15 et 16 octobre 2012

Une conférence de haut niveau a été organisée avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à l'occasion du Forum des entreprises Asie-Pacifique qui s'est tenu à Kuala Lumpur à la mi-octobre 2012. Cet événement a attiré plus de 200 acteurs publics et privés de Chine, d'Asie du Sud-Est, de pays adhérents et d'organisations partenaires. La conférence a abordé les thèmes suivants : a) le nouveau paysage des instruments internationaux relatifs à la responsabilité des entreprises ; b) les outils d'intégration des instruments relatifs à la responsabilité des entreprises dans les processus de décision des entreprises ; et c) la contribution du dialogue social et des mécanismes non contentieux tels que les PCN à la résolution de questions sociétales en Asie et dans le Pacifique.

Le Secrétaire général adjoint de l'OCDE M. Richard Boucher, le Directeur de la CESAP M. Ravi Ratnayake, le secrétaire général du BIAC M. Tadahiyo Asami et le directeur du réseau malaisien du Pacte mondial M. Tan Lin Lah ont prononcé les allocutions d'ouverture, tandis que le président du Comité consultatif des entreprises de la CESAP M. Datuck Seri Mohameb Iqbal Rawther et la secrétaire générale du ministère malaisien du Commerce international et de l'Industrie Mme Rebecca Fatima Sta Maria ont présenté les conclusions de la conférence.

Une réunion bilatérale a également eu lieu entre le secrétaire général adjoint de l'OCDE M. Boucher et le secrétaire exécutif de la CESAP Mme Nooleen Heyzer. Mme Heyzer a salué l'excellente qualité de la coopération entre la CESAP et l'OCDE dans divers domaines. Il a été convenu que les deux organisations devaient coparrainer un événement spécial consacré à la conduite responsable des entreprises, dans le cadre de la troisième Semaine du

commerce et de l'investissement organisée par la CESAP, qui se tiendra au siège de la CESAP à Bangkok la semaine du 18 novembre 2013, et de conclure un Protocole d'accord à cette occasion. Ces projets ont été confirmés à l'occasion de la participation de Mme Heezer à la réunion inaugurale du Forum mondial de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises les 26 et 27 juin 2013.

Dîner de travail de Davos « Les entreprises et la société », 23 janvier 2013

Le 23 janvier 2013, l'OCDE a organisé un dîner de travail sur le thème « Les entreprises au service de la société dans la région MENA et en Eurasie : vers un cadre d'action » qui s'est tenu à Davos. Plus de 30 chefs d'entreprise, responsables publics, représentants d'établissements universitaires et d'organisations sans but lucratif y ont participé. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général de l'OCDE M. Angel Gurría a souligné les points saillants de la Mise à jour de 2011 des *Principes directeurs* et leur pertinence pour la région. Il a ajouté que « l'agenda proactif » était un vecteur essentiel de mise en œuvre de la CRE, parallèlement à la nécessité de trouver des chefs de file et de nouer des partenariats multipartites.

Cet événement s'articulait autour de quatre tables rondes : a) tirer le meilleur parti des *Principes directeurs* de l'OCDE ; b) suivre et évaluer la CRE ; c) créer une infrastructure appropriée pour la CRE ; et d) optimiser l'échelle et l'impact des initiatives sur la CRE. Les participants ont confronté les bonnes pratiques sur ces thèmes, et chaque table ronde a présenté un résumé succinct de ses discussions. Le Secrétaire général a conclu en soulignant l'importance d'utiliser tous les moyens disponibles pour promouvoir la CRE.

Groupe de réflexion lors du Forum de la société civile 2013 organisé par la Banque mondiale et le FMI, 19 avril 2013

Le 19 avril 2013, l'OCDE a été invitée à organiser un groupe de réflexion sur les deux premières années de mise en œuvre des *Principes directeurs* lors du Forum de la société civile 2013 organisé par la Banque mondiale et le FMI. Divers représentants des pouvoirs publics, des entreprises, d'associations professionnelles et de la société civile ont assisté à cet événement organisé à l'occasion de la réunion de printemps 2013 de la BIRD et du FMI. Les discussions étaient présidées par le PCN des États-Unis et ont porté sur la recherche de solutions constructives aux cas de non-respect des *Principes directeurs*, les efforts visant à améliorer les capacités de médiation des Points de contact nationaux, les projets spécifiques consacrés à la conduite responsable des entreprises dans le secteur financier et dans les industries extractives, les enseignements tirés et les activités d'ouverture. Il a été décidé que cet événement consacré aux *Principes directeurs* ferait partie intégrante du Forum de la société civile organisé par la Banque mondiale et le FMI.

Signature du Protocole d'accord entre l'OCDE et le CIC

Le 7 novembre 2012, à Amman, en Jordanie, l'OCDE et le Comité international de coordination des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) ont signé un Protocole d'accord visant à promouvoir le respect par les entreprises multinationales du nouveau chapitre des *Principes directeurs* consacré aux droits de l'homme ainsi que les *Principes directeurs* des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'homme.

Ce Protocole d'accord a pour objet de mettre en place un programme de coopération sur trois ans afin de promouvoir la compréhension, la visibilité et l'utilisation des *Principes directeurs* et du Mandat des INDH selon les Principes de Paris, en vue d'assurer un meilleur respect des droits de l'homme par les entreprises dans l'exercice de leurs activités, de tirer parti des synergies et des complémentarités entre les parties et d'encourager la coopération dans ces domaines afin de promouvoir cet objectif.

Le président du CIC a salué ce Protocole d'accord qu'il a qualifié « d'étape importante », et a réaffirmé le « soutien du CIC à la mise en œuvre du nouveau chapitre des *Principes directeurs* portant sur les droits de l'homme ». Pour sa part, l'OCDE a insisté sur le « rôle essentiel joué par les institutions nationales des droits de l'homme pour appuyer l'application des *Principes directeurs* ».

La CRE au Costa Rica, en Jordanie et en Malaisie : points saillants et défis

L'adhérence du Costa Rica à la *Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales* et les récents examens des politiques de l'investissement de la Jordanie et de la Malaisie consacrent chacun un chapitre aux politiques et initiatives nationales de promotion de la CRE.

Costa Rica

Le Costa Rica doit encore élaborer une stratégie nationale complète en matière de CRE ; une série d'initiatives ont été engagées en vue de promouvoir la CRE dans le pays, y compris des partenariats avec des parties prenantes et le secteur privé. Le Costa Rica a également pris part à des projets internationaux, comme la ratification d'instruments internationaux couvrant des domaines liés à la CRE. Le gouvernement a initié des réformes destinées à définir des obligations de diffusion d'informations, mis en place un cadre institutionnel complet pour protéger les droits de l'homme et mis en œuvre des politiques environnementales efficaces considérées comme un modèle du genre. En revanche, des efforts seront nécessaires dans certains domaines, notamment l'engagement des parties prenantes auprès des communautés autochtones affectées, l'application d'instruments internationaux relatifs à la liberté d'association et aux négociations collectives, et la lutte contre la corruption dans les affaires.

Jordanie

En adhérant aux *Principes directeurs*, la Jordanie témoigne de son engagement à promouvoir les Principes et leur respect par les entreprises. Néanmoins, le contexte national pose d'importantes difficultés car le concept de CRE est relativement nouveau en Jordanie. Le niveau de notoriété est faible et il n'existe pas de politique nationale complète. Les autres défis consistent à améliorer les pratiques en matière de diffusion d'informations et de notification, mieux intégrer les normes internationales relatives aux droits de l'homme et du travail dans la législation et les pratiques nationales, améliorer le respect des droits de l'homme et de l'environnement par les entreprises, améliorer le dialogue social sur les questions relatives à l'emploi et renforcer la protection des consommateurs. Cette liste n'est pas exhaustive. La Jordanie prend actuellement des mesures en vue de relever ces défis. Dans ce contexte, il est utile de mentionner le fait que la Jordanie a élaboré un Code de gouvernement d'entreprise qui s'inspire des *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE*.

Malaisie

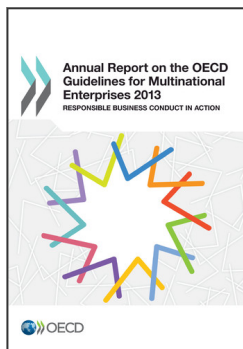
Le premier Examen de l'OCDE des politiques de l'investissement de la Malaisie publié en 2013 donne un aperçu des politiques, activités et pratiques de la Malaisie en matière de CRE, qui montre que ce pays est très attaché à renforcer le cadre de promotion de la CRE. Un certain nombre d'avancées stratégiques et institutionnelles ont été réalisées ces dernières années, notamment au chapitre de la protection de l'environnement et de la promotion de l'investissement vert. Parmi les initiatives des pouvoirs publics pour promouvoir la CRE, citons l'obligation impartie aux sociétés cotées en bourse de faire connaître leurs activités en matière de RSE, et le lancement en 2006 par la bourse nationale d'un cadre d'orientation pour la mise en œuvre et la notification des activités de CRE menées par les entreprises cotées. Les partenariats public-privé sur la RSE et d'autres initiatives tels que des prix prestigieux qui récompensent les activités de CRE sont de puissants stimulants pour inciter les entreprises à adopter une conduite responsable.

Il reste de nombreux défis à relever, notamment en ce qui concerne les relations professionnelles, domaine dans lequel la Malaisie doit se rapprocher des pratiques exemplaires internationales en matière de CRE. L'organisation de consultations avec des représentants des entreprises et de la société civile, la création de partenariats sur les politiques à suivre et l'amélioration de la coordination gouvernementale des politiques et activités relatives à la CRE seraient également bénéfiques. À l'heure où les entreprises malaisiennes

deviennent des acteurs mondiaux qui réalisent d'importants investissements à l'étranger, la Malaisie adresserait un fort signal à ses investisseurs et à la communauté internationale en souscrivant aux *Principes directeurs*.

Notes

1. Voir la Décision du Conseil sur les *Principes directeurs* de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales telle qu'amendée en 2011.
2. http://www.oecd.org/fr/investissement/politiques-investissement/MNEguidelines_RBCmatters_FR.pdf.



Extrait de :

Annual Report on the OECD Guidelines for Multinational Enterprises 2013

Responsible Business Conduct in Action

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/mne-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Innovations institutionnelles et sensibilisation de l'OCDE », dans *Annual Report on the OECD Guidelines for Multinational Enterprises 2013 : Responsible Business Conduct in Action*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/mne-2013-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.